

## **Adhésion ou renouvellement licence 2018-2019**

**I**mprimer, le modèle de certificat médical. Deux modèles de certificats médicaux **obligatoires à utiliser**, en fonction du choix de votre licence (à faire signer par votre médecin ; même si votre médecin possède son propre modèle (merci de bien vouloir observer cette consigne)

**P**renez contact dès à présent avec lui pour passer votre visite d'aptitude. Pour certaines personnes, vous risquez d'aller faire un électrocardiogramme d'effort alors n'attendez pas.

**R**emplissez votre bulletin d'adhésion après l'avoir téléchargé dans cet onglet.

Toutes les cases sont à renseigner, merci.

**N'oubliez pas de fournir une adresse mail valide afin de recevoir de la fédération un facsimilé de votre licence.**

(Pour les futurs adhérents à la Marche Nordique, votre demande d'adhésion ne sera prise en compte qu'après avoir réalisée deux séances d'initiation avec notre entraîneur).

**L**e secrétaire du club assurera une permanence au stade de foot de Beaufort en Vallée, pour vous recevoir et contrôler votre dossier d'inscription ou de renouvellement de licence.

**D**ates des permanences :

au stade de Beaufort de 9h à 09h30

au forum des associations les 08 et 09 sept

**Afin de faciliter le long travail d'inscription, vu le nombre de licenciés (184 en 2017), tout dossier non conforme ne sera pas pris en compte par le secrétaire !**

Le travail de saisie de votre de licence, ne pourra s'exécuter auprès de la fédération qu'à partir du 01 Septembre 10 h.

Dès que la saisie de votre renouvellement ou de votre adhésion sera réalisée, vous recevrez de la part de la part de la fédération votre licence par mail

## Différences entre la licence Compétition - licence Running et licence Marche nordique.

La licence **Compétition** vous permet d'être classé en vue de championnats départementaux, régionaux, nationaux et pourquoi pas mondiaux. Elle est obligatoire pour les championnats départementaux de cross.

La licence **Running** permet de participer à de nombreuses courses, d'avoir un résultat dans ces épreuves, sans toutefois être qualifié pour une épreuve des championnats cités ci-dessus.

La licence **Marche nordique** permet de participer à de nombreuses marches mais ne permet pas d'effectuer des courses.

Donc si voulez participer à des courses et aussi à des marches nordiques, il vous suffit de prendre soit la licence Compétition ou Running qui permettent cela.

### Catégories d'âges 2017

Catégories	Code	Années de naissance	Ages
<b>Minimes</b>	MI	2003 et 2004	15 et 14 ans
<b>Cadets</b>	CA	2001 et 2002	17 et 16 ans
<b>Juniors</b>	JU	1999 et 2000	19 et 18 ans
<b>Espoirs</b>	ES	1996 à 1998	22 – 21 – 20 ans
<b>Séniors</b>	SE	1979 à 1995	23 à 39 ans
<b>Masters</b>			
<b>Master 1</b>	M1	1978 à 1969	A partir de 40 ans
<b>Master 2</b>	M2	1968 à 1959	A partir de 50 ans
<b>Master 3</b>	M3	1958 à 1949	A partir de 60 ans
<b>Master 4</b>	M4	1948 à 1939	A partir de 70 ans
<b>Master 5</b>	M5	1938 et avant	A partir de 80 ans

(Catégories valables jusqu'au 31 octobre 2018,  
ces catégories changeront le 01 novembre 2018)



**Certificat Médical à utiliser obligatoirement**

Pris en application des articles L.231-2 et L.231-3 du Code du Sport

(pour **la Course à pied**) **licence Compétition et licence Running**

Je soussigné, Docteur :

\_\_\_\_\_

Demeurant à :

\_\_\_\_\_

Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle :

\_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ demeurant à :

\_\_\_\_\_

Et n'avoir pas constaté, à ce jour,

**de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition.**

Je l'informe de l'obligation de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage, un dossier d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Cachet et signature du Médecin**

Ce certificat médical, établi par un médecin de votre choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être **daté de moins de trois mois au moment de la demande de création ou de renouvellement de licence.**



**Certificat Médical à utiliser obligatoirement**

Pris en application des articles L.231-2 et L.231-3 du Code du Sport

(pour la **Marche Nordique**)

Je soussigné, Docteur :

\_\_\_\_\_

Demeurant à :

\_\_\_\_\_

Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle :

\_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ demeurant à :

\_\_\_\_\_

Et n'avoir pas constaté, à ce jour,

**de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme.**

Je l'informe de l'obligation de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage, un dossier d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Cachet et signature du Médecin**

Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être **daté de moins de trois mois au moment de la demande de création ou de renouvellement de licence.**